



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mars 2010
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2010

26 mai-4 juin 2010

Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Feminist Majority Foundation	2
2. Fédération internationale pour la planification familiale	4
3. Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies	8
4. Iranian Elite Research Centre	10
5. National Society for Human Rights	12
6. Orbicom, réseau des Chaires UNESCO en communication	14
7. Association de jeunes pour l'application du Programme pour l'habitat et d'Action 21	16



1. Feminist Majority Foundation

Statut consultatif spécial depuis 2001

I. Introduction

Créée en 1987, la Feminist Majority Foundation vise à élaborer de nouveaux programmes et stratégies permettant d'assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, de promouvoir la non-violence, d'œuvrer à l'élimination de l'injustice sociale et économique et de favoriser l'enseignement et la recherche en vue de faire avancer les idées et études féministes. Nos travaux de recherche et programmes visent à promouvoir l'égalité juridique, sociale et politique des femmes et des hommes, à surmonter les entraves à la promotion de la femme et à recruter et former de jeunes féministes susceptibles de diriger à l'avenir le mouvement féministe aux États-Unis. Depuis sa création, la Fondation a adopté une approche internationale dans ses programmes et participe à des initiatives spécifiques dans le monde entier en faveur des droits des femmes, de la sécurité et de la justice économiques, de la santé et de l'éducation.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

A. Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

a) Quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement, avril 2009, New York. Le coordinateur des programmes internationaux de la Fondation a assisté à la session ainsi qu'aux réunions organisées par la délégation des États-Unis auprès de la Commission;

b) Quarante-et-unième session de la Commission de la population et du développement, avril 2008, New York. Le coordinateur des programmes internationaux de la Fondation a assisté à la réunion et présenté une déclaration en association avec Population Action International et la Fédération internationale pour la planification familiale;

c) Cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, février-mars 2008, New York. Le coordinateur des programmes internationaux de la Fondation a assisté aux réunions et événements organisés par le Comité d'ONG sur la condition de la femme;

d) Quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, mars 2004, New York. Le directeur adjoint des programmes internationaux de la Fondation a assisté à la session, aux briefings des ONG et aux ateliers;

e) Quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme, mars 2003, New York. Le directeur adjoint des politiques et des programmes et le correspondant international de la Fondation ont assisté aux réunions de la Commission et participé aux ateliers et briefings organisés par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les ONG;

f) Trente-sixième session de la Commission de la population et du développement, mars-avril 2003, New York. Le directeur adjoint des programmes internationaux de la Fondation a assisté à la session;

g) Quarante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, mars 2001, New York. Le directeur adjoint des politiques et des programmes et le directeur des programmes internationaux de la Fondation ont participé à la réunion de la Commission et aux réunions et événements organisés par le Comité d'ONG sur la condition de la femme.

B. Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

1. Beijing + 10: En collaboration avec d'autres ONG, la Feminist Majority Foundation a travaillé en faveur du Programme d'action de Beijing afin de préparer le réexamen du document, 10 ans après, par la Commission de la condition de la femme.

2. Soutien aux activités des Nations Unies: par le biais de ses activités pédagogiques dispensées aux États-Unis et de son site Web très actif qui a été récemment remanié, la Fondation diffuse largement des informations sur les Nations Unies et ses programmes, ainsi que sur les actions entreprises en faveur des droits des femmes et des droits de la personne.

3. Autres activités pertinentes:

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW): la Feminist Majority Foundation collabore avec une large coalition d'ONG à Washington afin de fournir des services d'information et d'éducation sur la Convention et s'efforce d'obtenir la ratification de la Convention par les États-Unis. La campagne en faveur de la ratification des États-Unis est l'un des principaux objectifs de notre campagne internationale. En 2009, la Fondation a produit son DVD pédagogique sur la Convention, intitulé «CEDAW: le traité secret» (*CEDAW: The Secret Treaty*), afin de le distribuer sur plus de 400 campus universitaires aux États-Unis où nous disposons actuellement d'associations estudiantines locales appelées Feminist Majority Leadership Alliances. En 2001, la Fondation a participé à la rédaction de l'ouvrage «Les droits de la personne pour tous ... CEDAW» (*Human Rights for all ... CEDAW*) et versé des fonds pour sa publication. En 2005, la Fondation a versé des fonds pour la publication d'une édition réactualisée intitulée «CEDAW: Des droits qui bénéficient à la communauté tout entière» (*CEDAW: Rights That Benefit the Entire Community*).

Cour pénale internationale: le directeur adjoint des politiques et des programmes et le coordinateur des programmes internationaux de la Fondation sont tous deux membres du comité directeur de la Coalition américaine des organisations non gouvernementales pour la Cour pénale internationale. La coalition réunit un groupe d'ONG qui s'est engagé à obtenir, par le biais de l'éducation, l'information, la promotion et la sensibilisation du public, la ratification, dès que possible, du Statut de Rome par les États-Unis et leur plein appui à la Cour pénale internationale.

2. Fédération internationale pour la planification familiale

Statut consultatif général depuis 1973

I. Introduction

La Fédération internationale pour la planification familiale est un prestataire de service international et un ardent défenseur de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Elle rassemble de nombreuses organisations nationales à travers le monde qui œuvrent au sein des collectivités dans 171 pays. En 2003, la Fédération a adopté un nouveau cadre stratégique (2005-2015) pour cibler ses travaux sur cinq domaines prioritaires: a) adolescents/jeunes (pour s'assurer qu'ils connaissent leurs droits en matière de sexualité et de procréation et qu'ils peuvent faire des choix éclairés à cet égard); b) VIH et sida (pour en réduire l'incidence mondiale et protéger les droits des personnes infectées et touchées par le VIH/sida); c) avortement (pour réduire les avortements à risques et améliorer l'accès à l'avortement légal); d) accès (à l'information sur la santé sexuelle et reproductive, et à l'éducation et aux services pour tous, notamment les pauvres et les marginaux); et e) sensibilisation (pour améliorer le soutien en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs). Ces cinq domaines prioritaires s'accompagnent de quatre stratégies de soutien: gouvernance et agrément; mobilisation des ressources; renforcement des capacités; et suivi et évaluation.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses entités subsidiaires

Depuis 2005, la Fédération a participé à de nombreux événements des Nations Unies, mais comme le présent rapport ne doit pas dépasser un certain nombre de pages, seules quelques-unes de ces activités sont énumérées.

a) L'examen ministériel annuel de 2009 du Conseil économique et social, juillet 2009, Genève. La Fédération a plaidé en faveur de l'inclusion de la cible 5b des objectifs du Millénaire pour le développement dans la résolution et a prononcé une déclaration sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes; b) onzième session du Conseil des droits de l'homme, juin 2009, Genève. Avec d'autres ONG, la Fédération a plaidé en faveur de la résolution sur la mortalité et la morbidité maternelles évitables et sur les droits des personnes, et coparrainé une table ronde sur ce thème; c) quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement, mars-avril 2009, New York. La Fédération a plaidé en faveur de la cible 5b des objectifs du Millénaire pour le développement et de la santé sexuelle et reproductive des jeunes; présenté plusieurs contributions orales et écrites sur ce thème, et organisé, sous l'égide du Gouvernement des Pays Bas, un événement en marge de la session intitulé «Les promesses de la Conférence internationale sur la population et le développement pour les jeunes». La Fédération participe à cet événement tous les ans; d) cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, mars 2009, New York. La Fédération a organisé et animé un événement en marge de la session sur le thème «Promouvoir l'émancipation en

matière de sexualité et de procréation». La Fédération participe à cet événement tous les ans; e) Conférence internationale sur le sida, août 2008, Mexico. Lors de cet événement, coparrainé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), la Fédération a souligné la nécessité d'établir un lien entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH au niveau des politiques, des programmes et de la prestation de services. La Fédération a présenté des contributions à plusieurs symposiums et présidé un événement organisé en marge de la conférence par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur le thème «Le rôle des mécanismes de financement pour créer une synergie entre les programmes sur la santé sexuelle et reproductive et ceux sur le VIH»; elle a également présidé un événement organisé par une Équipe spéciale interinstitutions intitulé «Plan global d'utilisation de préservatifs: Un potentiel immense et si peu de progrès et a lancé avec le FNUAP «Changer les choses: 10 messages clefs de plaidoyer pour la prévention du VIH chez les femmes et les jeunes filles»; f) séance plénière commémorative de haut niveau de l'Assemblée générale sur les suites données à la session extraordinaire consacrée aux enfants, «Un monde digne des enfants +5», décembre 2007, New York. Un représentant de la Fédération s'est exprimé lors d'un déjeuner de la Fondation pour les Nations Unies sur le thème «Éducation sexuelle complète: garantir la santé et les droits des enfants en matière de sexualité et de procréation». La Fédération a été choisie pour représenter la société civile lors de la table ronde «Promouvoir une vie saine et lutter contre le VIH/sida»; g) Réunion de haut niveau sur le sida, mai-juin 2006, New York. La Fédération a recommandé d'établir des liens entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH; h) Conférence internationale sur le sida dans la région de l'Asie et du Pacifique, juillet 2005, Kobe, Japon. La Fédération a préconisé que le VIH soit pris en compte dans la santé sexuelle et reproductive et a organisé un événement en marge de la Conférence avec le FNUAP sur le thème «L'intégration en action: intégrer la question du VIH dans les politiques et les programmes relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs». La Fédération a joué un rôle clef lors de la Conférence internationale sur le sida dans la région de l'Asie et du Pacifique en 2005, 2007 et 2009.

B. Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

La Fédération coopère avec plusieurs organes et institutions spécialisées des Nations Unies. Comme le présent rapport ne doit pas dépasser un certain nombre de pages, seules quelques activités sont citées.

La Fédération participe à des réunions annuelles du Conseil exécutif de l'OMS et de l'Assemblée mondiale de la Santé. En tant que membre du comité directeur du Consortium de mise en œuvre des meilleures pratiques, la Fédération participe aux consultations, aux forums en ligne et aux initiatives de diffusion de l'OMS.

La Fédération a participé à la discussion en ligne sur le financement de la promotion de l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes en juin et juillet 2007, qui a été organisée par la Division de la promotion de la femme des Nations Unies.

Pour la réunion sur la vérification de «L'outil d'évaluation des besoins en matière de liens internationaux», qui s'est tenue à New York en mai 2008, la Fédération a contribué, avec l'OMS, le FNUAP et ONUSIDA, à la mise au point

d'un outil d'évaluation rapide des liens établis entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH.

La Fédération est membre participant du Groupe de travail interorganisations sur la santé sexuelle et reproductive et le VIH constitué par l'OMS (2008-à aujourd'hui).

La Fédération a participé à l'atelier OMS-FNUAP qui s'est tenu en décembre 2007 à Addis-Abeba sur le thème «Développer les capacités des bureaux de pays du FNUPA et de l'OMS pour intégrer la santé sexuelle et reproductive dans le développement national et les processus de planification sectoriels relatifs à la santé».

La Fédération participe à des réunions régionales organisées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

Lors de la consultation mondiale sur les droits sexuels et reproductifs des personnes vivant avec le VIH, qui s'est tenue en décembre 2007, à Amsterdam, aux Pays-Bas, la Fédération a fourni un soutien technique avec l'OMS, ONUSIDA et le FNUAP et a agi en qualité d'expert pour l'examen de l'ensemble de directives.

Mémorandum d'accord entre ONUSIDA et la Fédération (2007-2010). Il contribue à renforcer la réponse face au sida dans les domaines suivants: prévention; politique et défense des droits de l'homme; réduction de la stigmatisation et de la discrimination; et renforcement des capacités.

La Fédération a siégé au Comité technique d'examen des propositions de l'OMS pour «Les soins essentiels et la prévention chez les personnes vivant avec le VIH» (2006-2007), fournissant une assistance technique au comité d'experts en planification familiale.

Mémorandum d'accord entre le FNUAP et la Fédération (1996-2009). Il a permis de renforcer les relations, de mettre au point des approches collaboratives/coordonnées et de faciliter l'échange d'informations sur les questions politiques liées aux objectifs de chaque organisation.

Mémorandum d'accord entre ONUSIDA et la Fédération (2004-2006). Il a permis de renforcer la réponse au VIH dans les domaines suivants: prévention chez les femmes et les jeunes, renforcement des capacités, politique et droits des personnes et optimisation des ressources.

La Fédération a également publié un certain nombre de publications avec plusieurs organes du Conseil économique et social et des institutions spécialisées, notamment celle intitulée «Liens: examen des preuves et recommandations» (2007/09), qui a été corédigée avec le FNUAP, l'OMS et ONUSIDA. La Fédération a corédigé avec le FNUAP et les Jeunes positifs la publication intitulée «Changement, choix et pouvoir: jeunes femmes, moyens de subsistance et prévention du VIH» (2007). La Fédération a mis au point et corédigé avec le FNUAP des «report cards» pour la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes (2006/09) pour les pays suivants: Cambodge, Cameroun, Chine, République dominicaine, Éthiopie, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Malawi, Mexique, Maroc, Mozambique, Népal, Nigéria, Papouasie Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Fédération de Russie, Rwanda, Serbie, Soudan, Swaziland, Thaïlande et Ouganda. La Fédération a corédigé avec le FNUAP, la Coalition mondiale sur les femmes et le sida et Jeunes positifs «En finir avec le mariage d'enfant: un guide pour les initiatives stratégiques au plan mondial» (2006). La Fédération a corédigé avec le

FNUAP, l'OMS et ONUSIDA «Établir un lien entre la santé sexuelle et reproductive et le VIH/sida: un inventaire analytique» (2006). La Fédération a corédigé avec l'OMS, le FNUAP et ONUSIDA «Un cadre de liens prioritaires» (2005/07).

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

La Fédération est, sur le plan national et international, un ardent défenseur des objectifs du Millénaire pour le développement et fournit un accès aux services de santé sexuelle et reproductive ainsi que des informations afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé et au troisième objectif. Par ailleurs, plusieurs associations membres de la Fédération participent à une large panoplie d'activités dans le domaine de la santé maternelle et de la pédiatrie. Objectif 3: 93 % des associations membres de la Fédération mettent en œuvre des programmes axés sur la problématique de l'égalité des sexes. La Fédération s'est vu décerner une Torche de champion pour l'OMD 3 par le Gouvernement du Danemark (2008). Objectif 5: Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, septembre 2008, New York. La Fédération a coorganisé une réunion coparrainée par les présidents du Chili, de la Finlande et de la République Unie de Tanzanie intitulée «Volonté de progrès en faveur des femmes, des nouveau-nés et des enfants». En 2008, la Fédération a fourni 66 millions de services dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive à environ 31 millions de clients, dont 70 % sont pauvres, marginalisés, socialement exclus et/ou mal desservis. Objectif 6: en 2008, 79 % des associations membres de la Fédération ont mis en œuvre des stratégies pour atteindre les personnes exposées aux risques d'infection à VIH et distribué environ 140 millions de préservatifs. La Fédération a présidé l'événement intitulé Partenaires mondiaux en action: forum des ONG sur la santé sexuelle et reproductive et le développement, organisé en 2009, à Berlin, en Allemagne et coparrainé par le FNUAP et le Gouvernement allemand. Un «Appel à l'action» invitant à respecter l'échéance de 2015 et à terminer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, et un plan d'action destiné aux ONG ont été lancés.

D. Activités à l'appui de principes universels

La Fédération célèbre tous les ans la Journée mondiale de la lutte contre le sida. En 2008, elle a lancé «Verdict sur un virus: santé publique, droits humains et droit pénal». En 2007, la Fédération a organisé une exposition de photos au Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord mettant en scène la vie, les espoirs et les aspirations de jeunes femmes atteintes du VIH et du sida. En 2006, la Fédération a produit des posters expliquant ce que le VIH a d'exceptionnel. En 2005, la Fédération a lancé «Une paternité épanouissante: expériences de pères séropositifs». La Fédération célèbre tous les ans la Journée mondiale de la population en organisant une réception coparrainée par le Groupe parlementaire interpartis chargé de la population et de la santé reproductive à la Chambre des Lords du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. La Fédération marque également la Journée mondiale de la contraception et la Journée internationale de la femme.

3. Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies

Statut consultatif général, 1973

I. Introduction

Le Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies est une organisation internationale qui regroupe des jeunes, des étudiants et des associations membres sur tous les continents. Elle défend les objectifs et les idéaux des Nations Unies dans le domaine de la paix, de la justice, du développement et des droits de l'homme grâce à un travail de sensibilisation et de diffusion des connaissances sur l'ONU.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

A. Participation aux réunions et conférences des Nations Unies

Entre 2005 et 2009, le Mouvement a participé aux sessions annuelles du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires, du Conseil des droits de l'homme et à d'importantes réunions et conférences des Nations Unies, notamment: a) soumission d'une déclaration lors des audiences interactives de l'Assemblée générale avec les ONG et les organisations de la société civile en préparation du Sommet du Millénaire des Nations Unies, juin 2005, New York; b) organisation d'un événement en marge de la treizième session de la Commission du développement durable, avril 2005, New York; c) présentation de déclarations communes et organisation d'événements avec d'autres ONG en marge de la première séance de fond du Comité préparatoire pour la Conférence d'examen de Durban, avril-mai 2008, Genève; d) contribution à une déclaration commune sur les peuples autochtones avec des ONG ayant statut consultatif général auprès du Conseil économique et social du Conseil des droits de l'homme, septembre 2008, Genève; e) animation de la séance plénière de la société civile de Doha à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, novembre-décembre 2008, Doha.

B. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

En collaboration avec le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement du Programme de développement des Nations Unies, le Mouvement a créé une formation internationale sur le leadership destinée aux jeunes afin de promouvoir la coopération Sud-Sud, avril 2006.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

En juillet 2006, le Mouvement a préparé un document intitulé «Rapport sur la lutte contre la pauvreté dans la République du Congo, à Brazzaville». Pour marquer les célébrations spéciales des Nations Unies, le Mouvement a organisé des expositions, des séminaires, des symposiums, etc. afin d'éduquer et de sensibiliser les populations locales aux problèmes environnementaux et au VIH/sida.

En 2007 et 2008, le Mouvement a joué un rôle prépondérant en incitant les ONG à coopérer dans le cadre de la Conférence d'examen de Durban. Il a convoqué le Comité des ONG contre le racisme lors de la réunion du groupe de travail sur le suivi de Durban, a fait office de secrétariat pour le Réseau mondial contre le racisme et a coordonné les préparatifs pour un forum disposant d'une large assise au sein de la société civile qui s'est tenu lors de la Conférence d'examen de Durban.

4. Iranian Elite Research Centre

Statut consultatif spécial depuis 2005

I. Introduction

Le principal objectif de l'Iranian Elite Research Centre est la promotion du développement durable. En octobre 2005, lors de la quatrième réunion de l'organisation, deux articles de la charte du Centre ont été modifiés, à savoir: l'article 7, sur la zone géographique d'activité, «l'unité de recherche mènera ses activités à l'échelle internationale»; et l'article 10, dans lequel on a rajouté «la promotion des droits de l'homme» parmi les objectifs du point 12.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

A. Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

a) Sommet mondial sur la société de l'information, novembre 2005, Tunis; le Centre a participé au débat public sur l'expansion des réseaux de communications et l'accès aux systèmes d'information;

b) Conseil des droits de l'homme, juin 2006, Genève; le Centre a participé aux séances plénières du Conseil;

c) Conseil des droits de l'homme, septembre 2008, Genève; le Centre a participé aux séances plénières;

d) Conseil des droits de l'homme, mars 2009, Genève; le Centre a participé aux séances plénières du Conseil;

e) Conférence d'examen de Durban, avril 2009, Genève; le Centre a participé aux séances plénières.

B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

De 2005 à 2008, le Centre a soutenu plusieurs activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement. Parmi elles, citons: a) enseignement des techniques de tissage des tapis aux filles et aux femmes dans 20 villages des régions rurales du nord de l'Iran pour promouvoir des activités génératrices de revenus; b) organisation de cours de sensibilisation à l'environnement pour les femmes des localités afin de préserver l'écosystème de la mer Caspienne; c) enseignement de la gestion et du recyclage des déchets domestiques à 1 500 femmes des zones rurales; d) protection des droits de l'homme dans le cadre de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (2007); e) droits des enfants en tenant compte en particulier de la Charte des Nations Unies et de la loi nationale iranienne (2008); f) liberté de la presse iranienne du point de vue du droit international des droits de l'homme (2008); g) un aperçu général du Programme des

Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2005); h) le statut de l'emprisonnement temporaire dans le cadre de la Cour européenne des droits de l'homme (2006); i) enquête et étude comparée entre les droits de l'homme dans la jurisprudence islamique et les chartes internationales des droits de l'homme (2006); j) la responsabilité de la communauté internationale concernant les violations des droits de l'homme obligatoires et volontaires (2007); k) une évaluation comparée de la liberté d'opinion au sein de l'islam, dans la loi iranienne et dans les conventions internationales des droits de l'homme (2008); l) le rôle et la position des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme international (2008); m) les Nations Unies et leur bilan en matière de droits de l'homme (2006); n) sécurité nationale et droits de l'homme dans les pays en développement: l'Iran (2008).

5. National Society for Human Rights

Statut consultatif spécial depuis 1997

I. Introduction

La National Society for Human Rights est une organisation de surveillance et de défense des droits de l'homme. Ces objectifs sont: a) garantir la reconnaissance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment celles qui figurent dans la Constitution namibienne et dans les déclarations et les traités internationaux relatifs au droit humanitaire et aux droits de l'homme adoptés par les Nations Unies, ses institutions spécialisées et les organes internationaux similaires; b) promouvoir la démocratie, le respect de la légalité et l'indépendance du secteur judiciaire; c) promouvoir la tolérance culturelle, sociale et politique pour tous; d) promouvoir l'accessibilité, la réactivité, la responsabilité et la transparence au sein de l'administration publique; et e) promouvoir un pouvoir politique représentatif.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

Entre 2005 et 2008, la Société a publié, distribué et diffusé plus de 80 000 brochures dans six langues sur les droits de l'homme et les responsabilités consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. La Société a aidé le bureau local du centre d'information des Nations Unies à distribuer et diffuser plus de 1 000 copies de la Charte internationale des droits de l'homme dans les écoles publiques et autres établissements d'enseignement publics et privés, et a organisé de nombreux ateliers sur les droits de l'homme pour les civils et les officiers de police dans les régions d'Ohangwena et Kavango. En collaboration avec les Nations Unies, elle a organisé un cours de formation élémentaire d'une durée de trois mois à l'intention des défenseurs des droits de l'homme et des militants politiques portant, entre autres, sur l'éducation civique, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En décembre 2006, la Société a envoyé une lettre à la Cour pénale internationale pour demander l'ouverture d'une enquête sur l'ancien président namibien Sam Nujoma et trois autres *ratione personae* pour leurs rôles respectifs dans le déclenchement, la planification, la supervision, l'encouragement, l'aide, la défense et la perpétuation des disparitions qui ont concerné plus de 7 000 personnes lors des conflits armés qui se sont déroulés avant et après l'indépendance de la Namibie.

En juillet 2008, dans le cadre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Société a présenté un rapport alternatif au Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination raciale pour aider ce dernier à vérifier le statut de la Convention en Namibie.

En septembre 2008, la Société a publié un rapport thématique intitulé «Disparitions forcées en Namibie: découverte de tombes anonymes», ainsi qu'un rapport vidéo montrant des fosses communes découvertes le long de la frontière entre l'Angola et la Namibie, qui a été présenté au Groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

En décembre 2006, dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Société a présenté un rapport alternatif au Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour aider ce dernier à évaluer l'exactitude du rapport présenté par le Gouvernement namibien en 2006.

La Société a également organisé des célébrations et des commémorations pour la Journée internationale des droits de l'homme et pour marquer l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que pour sensibiliser le public à l'importance des droits de l'homme en Namibie.

B. Initiatives relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Pendant la période d'établissement du rapport, la société a construit une école communautaire pour 240 enfants socialement et culturellement défavorisés appartenant aux groupes autochtones minoritaires des Ovahimba et des Ovazemba dans la région de Kunene.

6. Orbicom: réseau des Chaires UNESCO en communication

Statut consultatif général, 1997

I. Introduction

Domaines d'activité de l'organisation: développement des communications dans le monde; répartition géographique: 28 chaires UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) en communications (Brisbane, Australie; Sofia; São Paulo, Brésil; Montréal, Canada; Santiago; Beijing; Bogota; Copenhague; Chaire européenne, Strasbourg, France; Grenoble, France; Tbilisi; Constance, Allemagne; Guatemala Ville; Almaty, Kazakhstan; Vilnius; Mexico; Rabat; Lima; Moscou; Durban, Afrique du Sud; Grahamstown, Afrique du Sud; Barcelone, Madrid, Malaga, Espagne; Dubaï; Austin, Texas et Boulder, Colorado, États-Unis d'Amérique; Montevideo; et 250 membres associés dans 73 pays).

Constitution: Orbicom est un réseau spécialisé de l'UNESCO qui a été créé conjointement en 1994 par l'UNESCO et l'Université du Québec à Montréal.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

A. Participation au Conseil économique et social et à ses entités subsidiaires

Les représentants ont participé aux réunions suivantes: a) Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet, octobre-novembre 2006, Athènes; b) Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet, novembre 2007, Rio de Janeiro, Brésil; c) Commission de la science et de la technique au service du développement, mai 2007, Genève.

B. Coopération avec les organes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

2005: comme suite au Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information, Orbicom a produit des nouvelles publications et créé un «indice d'opportunité numérique» dans le cadre d'une initiative commune avec l'Union internationale des télécommunications pour le Sommet mondial de 2005 sur la société de l'information, qui s'est déroulé à Tunis en Tunisie.

2006: l'Union internationale des télécommunications a adopté la méthodologie d'Orbicom et la méthode qu'elle utilise pour mesurer la fraction numérique, et a créé l'indice en 2006;

2007: lancement de trois publications scientifiques lors de la Conférence de l'Alliance mondiale pour le savoir + 10, à Kuala Lumpur, pour faire suite au Sommet mondial sur la société de l'information;

2003-2005: a) troisième édition de la recherche «Revue numérique de la région de l'Asie et du Pacifique» (*Digital Review of Asia Pacific*); b) «Nouvelles possibilités de développement: la mise en place des sociétés et des marchés de l'information» (*Emerging development opportunities: the making of information societies and markets*); c) «Engendrer les sociétés du savoir: mesurer la participation des femmes» (*Engendering the knowledge societies: measuring women's participation*).

7. Association de jeunes pour l'application du Programme pour l'habitat et d'Action 21

Statut consultatif spécial depuis 2005

I. Introduction

Buts et objectifs de l'organisation

L'association de jeunes pour l'application du Programme pour l'habitat est une organisation non gouvernementale qui vise le développement des capacités et l'émancipation des jeunes afin qu'ils jouent un rôle actif et soient capables de proposer des solutions et de mettre en œuvre leurs propres projets. Dans le but d'atteindre ces objectifs, l'Association garantit la participation des jeunes aux événements nationaux et internationaux pertinents des Nations Unies, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Ciblée sur les problèmes et les besoins des jeunes, l'Association développe et met en œuvre des projets concrets avec la participation active des jeunes.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Participation aux réunions des Nations Unies: a) examen décennal du Programme mondial d'action pour la jeunesse, octobre 2005, New York. Un représentant a assisté à la réunion et un événement sur la «Localisation du Programme mondial d'action pour la jeunesse» a été organisé en marge de celle-ci; une contribution a été faite à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale et un discours sur Les jeunes et la société civile» a été prononcé pendant la session du Conseil économique et social; b) Sommet des jeunes dirigeants des Nations Unies, octobre 2006, New York. Un représentant de l'Association a participé au sommet afin de fournir des renseignements sur les activités entreprises actuellement par l'Association pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de parler de la contribution des jeunes à ce processus par l'intermédiaire du programme pour la mise en œuvre d'Action 21 à l'échelon local; c) quatrième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, octobre 2008, Vienne. Un représentant a participé à la réunion afin de savoir comment l'Association pourrait contribuer aux travaux et aux domaines de compétence de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en Turquie.

A. Coopération avec les organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

Membre du Pacte mondial des Nations Unies depuis juin 2006: l'Association collabore avec des sociétés privées afin de créer et de mettre en œuvre des projets plus durables et inclusifs pour la jeunesse turque. Conformément à cette stratégie, l'Association a décidé de participer au pacte mondial et de faire progresser ses principes universels.

B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Depuis 1997, l'Association met en œuvre des projets de partenariats en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce partenariat a démarré dans le cadre du programme pour la mise en œuvre d'Action 21 à l'échelon local en Turquie et s'est poursuivi par des projets basés sur la participation des jeunes dans divers domaines. Les partenaires du programme sont le Gouvernement turc, le PNUE, Cités et Gouvernements Locaux Unis, des organisations mondiales et l'Association. Les phases mises en œuvre entre 2005 et 2008 sont les suivantes: a) localisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies et du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable par l'intermédiaire du Réseau local de gouvernance d'Action 21 en Turquie — 2004-2006; b) localisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies en Turquie par l'intermédiaire du Réseau local de gouvernance d'Action 21 — 2007-2008.

Pendant deux phases, l'Association a principalement ciblé les engagements du Gouvernement turc envers les objectifs du Millénaire pour le développement en mettant la priorité sur les actions locales par le biais des conseils locaux pour atteindre ces objectifs et rendre compte des lacunes; en insistant sur le rôle important des autorités locales dans la promotion de l'égalité des sexes et la participation de plus larges segments de la société, notamment le secteur privé, pour localiser les engagements pris par le Gouvernement vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce programme, l'Association a su mobiliser les conseils locaux de la jeunesse créés sous l'égide des Conseils municipaux conformément à la loi modifiée sur les municipalités (loi 76, octobre 2006). Grâce aux activités du projet, 73 conseils locaux de la jeunesse ont participé activement à la localisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Turquie par le biais de la campagne «Notre ville soutient les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies».

Depuis 2005, de nombreux projets sur les technologies de l'information et de la communication ont été mis en œuvre dans le cadre du Programme d'autonomisation de la jeunesse pour la transformation électronique en Turquie. L'objectif principal est de promouvoir l'efficacité de la jeunesse pour le développement de l'inclusion électronique en Turquie. Ces projets visent tout particulièrement la Cible 8 des objectifs du Millénaire pour le développement. Grâce au succès de ces projets, l'Association s'est vue décerner une médaille lors des European e-Inclusion Awards de 2008, une initiative de la Commission européenne.

Autonomisation de la jeunesse pour la transformation électronique de la Turquie (2005-2011): l'objectif du projet est de renforcer les capacités d'utilisation des technologies de l'information et de la communication des plateformes locales de jeunes et de créer des possibilités d'emploi pour ceux qui ont reçu une formation dans les technologies de l'information. Les partenaires sont le PNUE, l'Agence nationale de planification turque, l'Association et Microsoft Turquie. Environ 45 000 jeunes ont bénéficié d'une formation élémentaire sur les technologies de l'information dispensée par 850 formateurs au niveau local et régional.

Comblent le fossé numérique (2007-2010): le projet vise à renforcer les capacités d'utilisation des technologies de l'information pour un million de jeunes grâce à la formation qu'ils recevront sur Internet dans le cadre du Passeport de compétences informatique européen et prévoit que les jeunes seront capables de mieux utiliser et comprendre le fonctionnement des ordinateurs. Les partenaires sont l'Association de jeunes pour l'application du Programme pour l'habitat et d'Action 21, le PNUE et la Fondation Vodafone turque. Deux cent cinquante mille jeunes ont bénéficié de ce programme.

Projet du mouvement de la jeunesse en informatique: vise à améliorer les compétences des jeunes en ce qui concerne les technologies de l'information tout en favorisant le bénévolat, aide les jeunes à développer leurs capacités afin de se réaliser pleinement grâce à un modèle d'éducation horizontale basé sur des techniques avancées en matière de technologie de l'information et de réseautage. Les partenaires sont l'Association de jeunes pour l'application du Programme pour l'habitat et d'Action 21, le PNUE, Cisco Turquie, l'Université technique d'Istanbul et la Fondation turque pour l'informatique. Pendant la première période (2006-2007), 120 jeunes ont reçu une formation dispensée par 8 bénévoles. En 2008, le projet a commencé à être mis en œuvre avec le soutien des gouvernements locaux et 157 personnes ont pu bénéficier de la formation dispensée par 25 formateurs.

Projet de renforcement des réseaux de jeunes en Turquie (2008-2009): mis au point par l'Association, Professeurs sans frontières, Cisco Systems et le PNUE, il vise à améliorer le partage de la communication entre les organisations de jeunes. À la fin de l'année 2008, environ 4000 jeunes étaient inscrits dans le réseau.

Partenariats avec le Fond des Nations Unies pour la population: dans le cadre du Youth Story Project (2006-2009), l'Association, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population, a plaidé en faveur de politiques favorables aux jeunes et a été à l'origine du développement et de la diffusion de l'information relative à la santé sexuelle et reproductive auprès des jeunes en Turquie. Un total de 250 jeunes promoteurs de la santé sexuelle et reproductive ont été concernés par ce projet.
